



1.1.9 Handicap

Conformément à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, on entend par **jeunes en situation de handicap** des « personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » pendant plus de six mois.

- Si l'on prend en compte toutes les formes de déficience au sens de la CIF, quelque 415 780 enfants et adolescents se trouvaient en situation de handicap au début de l'année 2022 – soit environ 3 % des enfants et des jeunes.
- Au cours de l'année scolaire 2021/2022, environ 600 000 élèves ont bénéficié d'un accompagnement socioéducatif spécifique, dont 39,5 % pour des troubles de l'apprentissage.
- 14 400 enfants et adolescents en situation de handicap vivent dans des structures d'hébergement spécialisées, dont environ 9 800 dans des établissements de l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse et 4 600 dans des services d'aide aux personnes en situation de handicap.